

P. le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: J. Luchard.

23/6*

6*) Demande d'installation de deux postes téléphoniques publics chez M. PADRE Antoine à Saint-François au lieu dit Montgaillard les Hauts et chez M. EYMAR Luçay à Saint-François au P.K. 3

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur l'Adjoint Spécial de Saint-François m'a démontré la nécessité de faire installer deux postes téléphoniques publics à Saint-François: l'un chez M. PADRE Antoine demeurant au lieu dit Montgaillard les Hauts et l'autre chez M. EYMAR Luçay au PK 3 à Saint-François, compte tenu de l'éloignement de ces petites agglomérations par rapport au centre de Saint-François.

./...

Mesdames et Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.